



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax. 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

30 Juin 2008

Le 30 juin 2008 à 19 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 20 juin 2008 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la Présidence de M. Alain BAYROU,

Nombre de conseillers en exercice : 37
Présents : 37
Nombre de Votes : 37

M. Philippe MICHELON est nommé secrétaire de séance.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Commune de Briançon : M. Alain BAYROU – M. Romain GRYSKA (représentant Mme Claire BARNEOUD) – M. Jean SODE – M. Rachid DJEFFAL – Mme Catherine VALDENNAIRE – M. Philippe PELLORCE – M. Philippe SEZANNE (représentant Mme Monique OLLAGNIER) – M. Jean-François PEGUY – Mlle Karine ESCALIER – M. Jean-Pierre NARSAPA – M. Jean-François BELLET (représentant Mme Nicole NUSBAUMER).

Commune de Cervières : M. Thierry DUCURTIL – M. Marc FAURE-BRAC

Commune de La Grave : M. Jean-Pierre SEVREZ – M. Christophe HUGOT.

Commune de La Salle les Alpes : M. Alain FARDELLA – M. Philippe MICHELON – Mme Christine VALLA (représentant Mme Claudine FINE).

Commune de Monétier les Bains : M. Pierre BOUVIER – M. Roger GUGLIELMETTI – Mme Béatrice KOEKKOEK

Commune de Montgenèvre : M. Guy HERMITTE – M. Marc FORNESI

Commune de Névache : M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC – Mme Corinne MEYER.

Commune de Puy St André : M. Pierre LEROY – M. Alain PROUVE (représentant Mme Léa ROUX).

Commune de Saint Chaffrey : M. Henry RAOUX – M. Philippe STOCKLI – M. Philippe MARIACHER.

Commune de Val des Prés : M. René SIESTRUNCK – M. Alain BLOCH TREFOUSSE.

Commune de Villar d'Arène : M. Xavier CRET - Mme Nicole MATHONNET.

Commune de Villard Saint Pancrace : Mme Laurence FINE – Mme Brigitte BOREL – M. François BOULANGER (représentant M. Christian BREMOND).

Le quorum étant atteint, les conseillers communautaires peuvent valablement délibérer.



DELIBERATION N° 2008-008 DU 30 JUIN 2008

Rapporteur : Monsieur le Président

OBJET : AFFAIRES GÉNÉRALES
Représentations extérieures

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Considérant les différentes instances au sein desquelles la Communauté de Communes du Briançonnais est amenée à être représentée par l'un des membres du Conseil Communautaires,

Vu l'accord unanime de l'assemblée pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales,

Vu les propositions formulées par le Bureau en date du 10 juin 2008,

Vu le résultat du scrutin, favorable à l'unanimité des votants,

DÉLIBÈRE

■ Désigne les douze Maires de la C.C.B. aux fins de représenter la Collectivité au sein du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, conformément au règlement intérieur de ladite instance,

■ Désigne M. Guy HERMITTE et M. Alain FARDELLA en qualité de membres titulaires et M. René SIESTRUNCK et M. Xavier CRET en qualité de membres suppléants, aux fins de représenter la Collectivité au sein du Conseil d'Administration du Pays du Grand Briançonnais.

■ Désigne Mme Michèle GLAIVE MOREAU, M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC, Mme Josette GUINOT, M. Pierre BOUVIER, aux fins de représenter la Collectivité au sein du Conseil d'Administration de la Régie intercommunale des pompes funèbres.

■ Désigne M. Thierry DUCURTIL et M. Paul BOUCHARD, aux fins de représenter la Collectivité au sein du Conseil d'Administration du Syndicat Mixte Intercantonal de l'abattoir Guil Durance,

■ Désigne M. Alain BAYROU aux fins de représenter la Collectivité au sein du Conseil d'Administration de l'Association "Les Loustics",

RECULE

- 9 JUIN 2008

■ Désigne M. Guy HERMITTE aux fins de représenter la Collectivité au sein du Conseil d'Administration de l'Association "ADECOHD",

■ Désigne M. Guy HERMITTE aux fins de représenter la Collectivité au sein du Conseil d'Administration de l'Association "Plateforme d'Initiative locale du grand Briançonnais et de l'Embrunais",

■ Désigne M. Alain BAYROU, M. Xavier CRET et M. Philippe MARIACHER, aux fins de représenter la Collectivité au sein du Conseil d'Administration de l'Association "Théâtre Le Cadran", en qualité de membres de droit.

- Désigne M. Alain BAYROU,
- M. Guy HERMITTE,
- M. Xavier CRET,
- M. Henry RAOUX,
- M. Alain FARDELLA,
- M. Pierre BOUVIER,

aux fins de représenter la Collectivité au sein du Conseil d'Administration de la société d'aménagement d'économie mixte " Grand Briançonnais Patrimoine", et autorise lesdits représentants à occuper la fonction de président du conseil d'administration et à accepter toute fonction qui pourrait leur être confiée à ce titre, notamment la direction générale de la société ainsi que toutes autres fonctions ou tous mandats spéciaux qui leur seraient confiés par le président du conseil d'administration.

Pour extrait conforme
Le Président,
Alain BAYROU.



REÇU LE
3 - JUL. 2008
SOUS-PREFECTURE
DE BRIANÇON

Date dépôt S.P. : 07 JUIL. 2008

Date affichage : 11 JUIL. 2008